



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

ANNÉE 12 N°6

Mot du maire

Bonjour gens de St-Alphonse,

Avec le début juin, nous pensons à l'été et aux vacances. C'est la fin de l'année scolaire, félicitations à tous les étudiants (es). Soyons vigilants sur les routes. Il y a un nouveau règlement routier qui exige aux automobilistes de garder une distance de 1.5m entre leur véhicule et les vélos.

J'ai participé à la remise des prix ExcÉlan loisir et sport de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-Madeleine. Pour notre municipalité, c'est le club de soccer, « les Lynx » qui a reçu le prix. Merci aux parents et bénévoles qui accompagnent les joueurs (euses). Pour la saison 2017, il y a 42 jeunes d'inscrits et qui jouent au soccer. C'est magnifique.

Je profite de l'occasion pour vous encourager à recycler. Le recyclage des matières, c'est la voie de l'avenir. Utiliser votre bac bleu, c'est un plus pour l'environnement et moins de volume à l'enfouissement.

Bon été !

Le maire,

Gérard Porlier

SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:
www.letsaintalphonse.com

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ:
www.st-alphonsegaspesie.com

Dates à retenir en 2017



Recyclage les :

6 et 20 juin
4 et 18 juillet



Ordures ménagères:
Tous les vendredis



**Prochaine réunion
du conseil municipal
le 3 juillet 2017 à
19h30**



Date limite pour faire
parvenir vos textes
pour le journal de
juillet: **5 juillet 2017 à 11h00**

Courriel : cacist-alphonse@globetrotter.net



AVIS PUBLIC

CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION

MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE # 274-2013

DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse ;

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité ;

Qu'une dérogation mineure aux dispositions des articles 4.4.4.1 et 4.4.5.1 du règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse a été demandée pour un immeuble situé sur le lot 5 522 465 du cadastre du Québec (143, rue Principale Ouest) ;

Que cette demande de dérogation mineure aura pour effet de régulariser un empiètement du bâtiment principal à 0.2 mètre des lignes latérale et arrière du lot, au lieu de la marge latérale minimale de 2 mètres et la marge arrière minimale de 4.6 mètres ;

Que tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée régulière tenue par le Conseil municipal et présidée par le maire, qui aura lieu le 3 juillet 2017, à 19h30, à la salle municipale de la Municipalité de Saint-Alphonse.

Donné à Saint-Alphonse, ce 7 juin 2017

Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière



INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À SAINT-ALPHONSE

Pour faire suite à l'adoption du règlement numéro 284-2014 Règlement sur la prévention des incendies, la Municipalité de Saint-Alphonse vous rappelle qu'il est **strictement interdit entre le 1^{er} avril et le 30 octobre d'allumer un feu** pour détruire foin sec, paille, herbes, tas de bois, broussailles, branchages, plantes, etc.

Cependant, durant cette période, **les feux suivants sont autorisés sauf si un avis d'interdiction de faire des feux est émis par la SOPFEU ou la Municipalité :**

Un feu en plein air allumé ou alimenté dans un foyer extérieur muni de tous les côtés de pare-étincelles;

Un feu de camp contenu dans une aire entourée d'une barrière incombustible se trouvant à plus de 10 mètres de toutes matières combustibles;

Aucun feu ne doit causer de nuisances telles : de la fumée ou des odeurs pouvant troubler le confort et le bien-être du voisinage.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.



AVIS CONCERNANT LES CHIENS

Plusieurs citoyens se sont plaints de chiens qui partent à grand galop vers eux lorsqu'ils marchent, ce qui leur cause une insécurité et une perte de tranquillité d'esprit. À titre de propriétaire de chiens, il

est de votre devoir de vous assurer que votre animal ne trouble pas la paix et la sécurité de toutes les personnes.

Merci de votre collaboration et de votre bonne compréhension !



Municipalité

POUR VOTRE SÉCURITÉ, AFFICHEZ VOTRE NUMÉRO CIVIQUE !

Nous remarquons que plusieurs propriétaires négligent d'afficher correctement leur numéro civique. C'est dans votre propre intérêt de vous assurer que le numéro civique de votre résidence est facilement visible de la rue.

En effet, l'affichage de votre numéro civique permet, de repérer rapidement votre résidence en cas d'urgence. Lors d'un appel d'urgence, les secondes comptent et si les répondants (policiers, pompiers, premiers répondants, ambulanciers, etc.) perdent un temps précieux à vous localiser, ceci peut s'avérer catastrophique pour vous.

Nous vous invitons à porter une attention particulière à l'identification de votre propriété. Nous vous rappelons que votre numéro civique doit être installé sur la façade de votre résidence à un endroit continuellement visible de la rue. Si votre résidence n'est pas visible de la rue, il va s'en dire que l'installation du numéro à l'entrée de votre propriété constitue une alternative possible.

Ce geste, aussi simple soit-il, peut sauver des vies !

Services des loisirs

Camp de Jour:

Cette année le camp de jour sera ouvert du 26 juin au 11 août pour les 4-12 ans, avec Estelle, Mégan, et Julien, comme animatrices et animateur. Cette année, au menu : sorties, piscine, bricolage, jardinage, activités sportives et diverses. Ainsi qu'un club de lecture en collaboration avec la biblio. Les inscriptions pour le camp de jour ont eu lieu, jeudi le 1er juin, mais vous pouvez toujours vous inscrire tant qu'il y a des places disponibles. Les petits vacanciers sont les bienvenus. Le camp de jour à Saint-Alphonse est extraordinaire, grâce à vos enfants.

Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

VOICI LA TARIFICATION POUR LE CAMP DE JOUR:

<u>Tarification</u>	<u>Jour</u>	<u>Semaine</u>	<u>Camp complet 7 semaines</u>
1 enfant	15\$	50\$	300\$
2 enfants et plus de la famille	25\$	65\$	390\$

Piscine Municipale du 26 juin au 12 août 2017

	<u>Dimanche</u>	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
10 h à 11 h 30	<u>Fermé</u>	<u>Fermé</u>	<u>Période 0-4 ans accompagné de 10h à 11h</u>	<u>50 ans et +</u>	<u>Période Camp de Jour</u>	<u>½ Longueur, ½ bain libre</u>	<u>Aquaforme</u>
13 h à 16 h	<u>Fermé</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>
18 h 30 à 20 h	<u>Fermé</u>	<u>½ Longueur, ½ bain libre</u>	<u>Aquaforme</u>	<u>Fermé</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>	<u>Bain libre</u>

Piscine :

La piscine sera surveillée par Audrey et Noémie et sera ouverte du 26 juin au 12 août. L'entrée est toujours gratuite et cette année ce sera un horaire à temps plein. De plus, possibilité de cours d'aquaforme et de cours de natation pour les débutants avec Audrey.

Pour info. contactez Florent au 418.388.2127 ou au loisirstalphonse@globetrotter.net



Services des loisirs

La Fête des Voisins:

La Fête des Voisins a eu lieu samedi le 3 juin. Merci aux commanditaires : Resto du Coin chez Dan, UPA, Pain POM/Bon Matin, à nos artisans, à la direction de l'école Aux Mille-Ressources ainsi qu'à ceux qui ont participé à la préparation ainsi qu'à tous les participants. Merci.

Club de soccer



Nettoyage des Fossés:

Le 27 mai dernier, plus de 42 bénévoles du Club de Soccer ont participé à la corvée de nettoyage des fossés du village. Merci à tous et à chacun de vous. Merci à la population qui a collaboré en étant prudent près des zones de nettoyage.

Les pratiques:

Les pratiques sur le terrain ont commencés lundi le 5 juin aux heures habituelles. Beaucoup de soccer cet été à Saint-Alphonse.

Prix ExcÉlan:

Lors du gala qui se tenait à Chandler, le C.A. du Club de soccer les Lynx de Saint-Alphonse a reçu le Prix ExcÉlan remis par l'Unité Régionale de Loisirs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine(URLS-GÎM) qui rend hommage aux acteurs bénévoles en loisir et sport. Le prix a été remis à Florent Bernard des mains du maire de Saint-Alphonse, monsieur Gérard Porlier. Le Club a été conduit par le C.A., à une progression fulgurante en 6 ans. Nous sommes très fiers de leur dévouement et de leur assiduité. Bravo!





Comité de la famille

Semaine de la famille

Le Comité de la famille tient à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont participé aux activités de la Semaine de la famille qui a eu lieu du 15 au 21 mai 2017. Merci!

Bibliothèque ABC du Savoir



Bonjour,

Un vent de vacances souffle sur la biblio. Quelques nouveautés sont sur les tablettes, venez faire vos réserves pour la saison estivale! Le Club de lecture d'été TD sera de retour avec la collaboration du camp de jour, ne vous gênez pas pour venir faire un tour! Cette année, le Club a pour thème *le 150^e anniversaire du Canada*. Je crois que nous allons faire de belles découvertes!

Puisque l'année scolaire achève, j'en profite pour vous parler des «STARS» de la biblio. C'est un projet débuté avec Claude. Lorsque les classes viennent, le bénévole présent observe les élèves selon le respect des règles (attendre son tour, chuchoter, etc.) et l'assiduité (rapporter les livres au bon moment, en prendre soin, choisir un livre à sa peinture, etc.). Un enfant de chaque classe est désigné l'étoile de la bibliothèque à la fin de chaque mois. Nous avons donc un joli «Walk of fame» d'Hollywood sur notre plancher. Félicitations aux jeunes!

Kate Leblanc Bernard

LE BELGIQUOIS

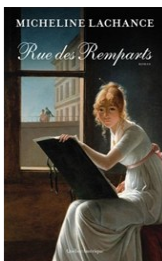
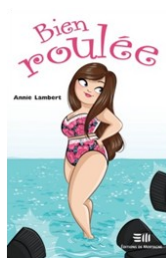
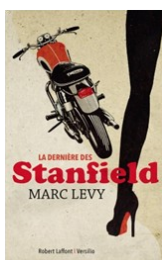


Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

DATE DE PARUTION
LE 15 JUIN 2017

Bibliothèque ABC du Savoir suite....

Nouveautés :



Bibliothèque ABC du Savoir



Heure du conte

Dimanche 17 juin

9h30 à 11h30

Bonne fête papa!



Lecture des albums et
bricolage.

Viens en pyjama!



* Apporte une collation si
tu le souhaites!

Bienvenue à tous!

(Enfants de 4 ans et moins accom-
pagnés)



Bibliothèque ABC du Savoir suite....

Tirage de mai!

(Chaque personne venant
emprunter à la biblio reçoit
un coupon.)

La gagnante est :

Mona Bernard

(Elle pourra choisir un livre
dans la boîte.)

Heure d'ouverture

Mardi : 18h00 à 20h00

Mercredi : 13h00 à 15h00

Le scrabble est terminé

☆ Prendre note qu'à partir du 1^{er} juillet, la
bibliothèque sera ouverte seulement les
mercredis de 13h00 à 14h00 ☆

Domaine des Chutes du Ruisseau Creux



Les cartes de membres sont en vente au Dépanneur Le Duo
au coût de 10.00\$



École aux Mille-Ressources

12 mai 2017

Petits jardins de l'école de St-Alphonse

Ça prend tout un village pour élever un enfant, proverbe sénégalais

Bonjour,

Cette année encore, nous faisons les petits jardins à l'école.

Nous sollicitons votre aide pour partir les bacs de terre à l'extérieur jeudi **le 25 mai en après-midi**. Nous apprécions quand la communauté participe avec nous !



Ensuite, vous pourriez nous aider à transplanter les semis le **lundi 5 juin 12h45 (remis au 9 juin 13 h 45 en cas de pluie)**.

Finalement, pour l'entretien des jardins pendant l'été, il sera très important que des **personnes bénévoles** (parents, adultes, enfants, aînés, camp de jour, etc.) viennent **arroser** (bac de pluie et arrosoirs près des jardins), **parfois désherber, récolter, etc.** Nous ferons un horaire estival.

Nous avons besoin de votre aide pour la réussite de nos jardins !



*Si intéressés, vous pouvez contacter l'école 418-388-5577,
auxmille-ressources@csrl.net*



BDCAS Les élèves de 5e et 6e années, Nancy St-Onge, enseignante et Christophe Turcotte, agent de saines habitudes de vie
Baie-des-Chaleurs
active et en **santé**



La démocratie participative en action/Piscine publique

Depuis un certain temps, des citoyens et citoyennes se rencontrent pour réfléchir sur l'avenir du village et sur la place du citoyen dans le système de gouvernance municipale qui nous régit. Au travers des rencontres, des lectures, et des colloques-conférences dans lesquels les membres du comité de développement durable viable (CDDV) de St-Alphonse sommes impliqués. Le concept de la démocratie participative nous a beaucoup [interpelés](#).

La démocratie participative qui prend vie un peu partout au Québec et ailleurs repose sur un changement important dans l'exercice du pouvoir que nous confions collectivement à nos élus. Le pouvoir appartient aux citoyens et aux citoyennes et les devoirs de représentation et de défense des choix collectifs s'inscrivent dans les obligations des élus et représentants que nous choisissons.

Inspirer de ce concept, le CDDV a invité des citoyens et citoyennes à une rencontre pour discuter et continuer à analyser ce qu'est et ce que pourrait être la démocratie participative à St-Alphonse. Dès le départ les participants ont été intéressés par ce concept et ont souhaité poursuivre la réflexion avec d'autres belgiquois. De rencontre en rencontre nous avons été une soixantaine de personnes à discuter de cette nouvelle façon de faire et vouloir continuer les échanges.

Dans le but de continuer à apprivoiser et à comprendre comment s'applique dans le concret la démocratie participative, nous avons pensé choisir un projet et de tenir une assemblée citoyenne pour l'analyser dans la perspective d'une démocratie participative. Le projet que nous avons choisi sera : **La piscine publique et son avenir**. A partir de cet exemple d'actualité nous aborderons ensemble un véritable processus de délibération citoyenne. Si vous êtes intéressés par le concept et que vous avez le goût de discuter de ce qu'est et pourrait devenir la piscine, nous vous invitons le 20 juin à partir de 19 heure au CLAC. Ensemble, nous discuterons, analyserons et nous nous concerterons pour faire des choix, nos choix. Cet exercice est ouverte à tous et à toutes. Il s'inscrit dans une volonté de continuer à trouver les moyens pour que les gens qui se sentent interpellés puissent émettre leurs points de vue et s'impliquer dans les choix que collectivement nous faisons.

Donc bienvenue à tous et toutes **au CLAC le mardi 20 juin 2017 de 19H00 à 21H00**, on jase piscine, inspirer du concept de la démocratie participative en action.

Jacques Ouellet pour le Comité de développement durable viable de St-Alphonse

Pour information: (418) 388-2163

Le présent message n'engage aucunement la Municipalité.



Pour information

Vous comptez faire la chasse aux aubaines ce printemps?

Que ce soit lors d'une vente de garage, au marché aux puces ou sur Internet, il est conseillé de faire particulièrement attention lorsque vous achetez des articles pour enfants.



Certains produits usagés, quoiqu'ils semblent inoffensifs, peuvent être dangereux. Redoublez de prudence lorsque vous achetez les articles suivants :

[des lits superposés](#)

[des sièges d'auto pour enfants](#)

[des bijoux pour enfants](#)

[des vêtements de nuit pour enfants](#)

[des parcs pour enfants](#)

Pour savoir ce qu'il faut surveiller lors de l'achat de produits usagés, consultez la page suivante de Santé Canada :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/achat-produits-usages.html>

Vous pouvez également télécharger l'application mobile du gouvernement du Canada afin de connaître les rappels et les avis de sécurité concernant les produits de consommation.

<https://www.canada.ca/fr/services/sante/restez-branche/application-mobile-rappels-et-avis-securite.html>

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié aux produits de consommation en remplissant le [formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation](#)

Direction générale des communications et des affaires publiques
Santé Canada / Agence de la santé publique du Canada - région du Québec
Tél. : (514) 496-4663 www.santecanada.gc.ca



Pour information

Aux prises avec des vers blancs?



Les vers blancs figurent parmi les ravageurs des pelouses les plus difficiles à éliminer. Leur présence peut rendre la pelouse flétrie et brune.

Les vers blancs se nourrissent aussi des pommes de terre et des carottes cultivées dans les potagers. Ils coupent les principales tiges ou racines du plant sous la surface du sol et creusent des galeries dans les tubercules et les plants fraîchement enracinés.

Comment détecter un problème de vers blancs?

Les zones touchées sont molles et spongieuses sous les pieds et le gazon se défait facilement en plaques à ces endroits. En repliant délicatement la plaque de gazon, notez le nombre de vers blancs exposés. La présence de huit à dix vers blancs par pied carré risque d'abîmer votre pelouse.

Au printemps et à l'automne, il arrive souvent que des mouffettes et d'autres petits mammifères soulèvent le gazon afin de se nourrir de vers blancs. Ces dommages collatéraux causés à votre pelouse ainsi que la présence d'une bande d'étourneaux sansonnets ou de carouges qui se nourrissent sur votre pelouse sont des signes d'une infestation de vers blancs. Si vous remarquez que l'un ou l'autre de ces prédateurs naturels déterrent votre gazon, vérifiez s'il y a des vers blancs. Il s'agit généralement des premiers indices observables.

Prenez soin de votre pelouse!

Un bon entretien de la pelouse peut prévenir les problèmes causés par les vers blancs avant qu'ils ne se produisent.

Si vous le pouvez, creusez ou labourez le sol un an avant de semer du gazon ou de poser des plaques de gazon. Enlevez les vieilles plantes et les mauvaises herbes, puis ratissez la pelouse ou cultivez le sol en profondeur afin d'exposer les vers blancs à leurs prédateurs et aux conditions météorologiques.

Une pelouse bien entretenue qui pousse vigoureusement tolère mieux les vers blancs qu'une pelouse stressée, car les dommages infligés à une racine sont neutralisés par l'ensemble du système racinaire. Enlevez le surplus de chaume et aérez les endroits où le sol est compacté afin d'obtenir un drainage adéquat. L'utilisation d'un aérateur de gazon ou de patins à pointes pour l'aération des pelouses peut aussi aider à diminuer les populations de vers blancs.

Pour en savoir plus : Au sujet des vers blancs : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/vers-blancs.html>

À propos de l'entretien de la pelouse : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-maison-et-jardin/comment-avoir-pelouse-saine.html>

**Pour information****Le partage de la route, c'est aussi faire place aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées**

Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.

Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.

En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.

De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca

Utilisateurs d'AMM**Sur la route en AMM, la sécurité avant tout!**

Vous utilisez un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou un quadriporteur dans vos déplacements? Saviez-vous que l'utilisation de ces aides à la mobilité motorisées (AMM) est balisée par un projet pilote depuis juin 2015?

Selon votre préférence, et en ayant toujours en tête votre sécurité et celle des autres, il vous est possible d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables ainsi que, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Il est interdit de circuler sur les autoroutes et leurs voies d'accès.

Sur les trottoirs et les voies cyclables, adaptez votre vitesse à celles des autres usagers. Avant de vous engager sur la chaussée, assurez-vous que la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et qu'il n'y a pas plus d'une voie de circulation par sens. Si vous empruntez l'accotement, il doit être suffisamment large et sans obstacle.

En précisant les règles de circulation, ce projet pilote vise un meilleur partage de la route tout en offrant une plus grande flexibilité dans vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le www.transports.gouv.qc.ca.

Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports

Québec



Pour information

Que savez-vous au sujet des fourmis?

Au Canada, les espèces de fourmis connues pour envahir les résidences sont la fourmi charpentière, la petite fourmi noire, la fourmi odorante, la fourmi ravisseuse et la fourmi pharaon. Même si certaines peuvent piquer, la plupart de ces fourmis ne sont pas agressives. Toutefois, la **fourmi charpentière** est connue pour causer des dommages aux structures en bois et sa présence peut être très nuisible.

Voici **quelques conseils pour dépister la fourmi charpentière** :

1. Inspectez tous les endroits qui sont très humides et mal ventilés, le bois en contact avec le sol de même que les endroits où le bois de charpente est exposé.
2. Déterminez s'il s'agit bien d'une infestation de fourmis charpentières ou simplement de quelques individus qui errent dans la maison. Vérifiez des endroits précis à la recherche d'un grand nombre de fourmis, par exemple sous l'évier de cuisine.
3. Observez les fourmis en quête de nourriture ainsi que leurs déplacements. Il est possible qu'une piste mène à une colonie mère, à l'extérieur de la maison. (Il est à noter que les fourmis sont particulièrement actives après le coucher du soleil.)
4. Soyez à l'affût des essaims de fourmis ailées qui cherchent à s'échapper à l'extérieur, généralement au printemps.
5. Surveillez les accumulations de copeaux semblables à de la sciure de bois à l'extérieur des galeries creusées par les fourmis.
6. Essayez de reconnaître le bruit d'une colonie de fourmis en activité, un bruissement sec. Ce son est plus facile à entendre la nuit, lorsque les fourmis sont plus actives et la maison silencieuse. Utilisez un verre à vin ou un stéthoscope pour ausculter les murs.

Pour en savoir plus sur les fourmis charpentières et pour obtenir des conseils sur la façon de s'en débarrasser, consultez : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/fourmis-charpentières.html>

Pour plus d'information au sujet des fourmis : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/fourmis.html>





AVIS AUX UTILISATEURS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Désirant conserver la beauté de notre municipalité, nous trouvons opportun de vous rappeler de protéger votre cargaison lors du transport de vos matières résiduelles au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse.

Conformément à la Norme n°10 du code canadien de sécurité sur l'arrimage des cargaisons :

Toute cargaison transportée dans ou sur un véhicule doit être confinée, immobilisée ou arrimée de manière qu'elle ne puisse :

- ✓ couler, se déverser, être emportée par le vent, tomber, se renverser ou autrement se détacher du véhicule, ou
- ✓ se déplacer dans ou sur le véhicule de manière à en compromettre la stabilité ou la manœuvrabilité.

Bien entendu, toute personne qui ne respecte pas cette norme du code de la sécurité routière pourrait avoir une amende émise par la Sûreté du Québec.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration au bien-être et à la fierté de notre localité.

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, c'est gratuit . Apportez votre message au bureau de la municipalité entre 9h00 et midi et de 13h00 à 16h00 ou par courriel: cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le MERCREDI

5 juillet

avant 11h00

Nous acceptons les textes sous les formats suivants: papier ou en word.

La parution du journal se fera vers le « 15 » de
chaque mois.

Responsable: Mélanie Barriault Dugas

Pour la réservation du centre communautaire, appelez au bureau municipal du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00 au 418 388-5214.